

Chère Madame, Cher Monsieur,

À compter du 1er janvier 2025, LEVAPARC fait **évoluer son offre de stationnement en surface** pour les usagers bénéficiant de tarifs préférentiels.

Afin de répondre à une demande croissante des professionnels travaillant à Levallois, il a été souhaité la **création d'un nouveau Point Vert Pro**.

Ce Point Vert Pro sera accessible à tous les professionnels des entreprises, commerces, associations ou institutions situés à Levallois.

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ce nouveau tarif préférentiel, **le nombre de Point Vert Pro ne sera pas limité à un nombre d'usagers par entité**.

Par ailleurs, les professionnels des entreprises, commerces, associations ou institutions situés à Levallois ne pourront plus prétendre au Point Vert, désormais accessible aux seuls résidents levalloisiens, toujours dans la limite de deux Points Verts par foyer.

Enfin, dans un souci de faciliter l'accès au stationnement pour les professionnels des entreprises, notamment artisanales, non situées à Levallois et réalisant des missions temporaires dans la commune, le Point Opale a été maintenu dans ses modalités actuelles.

L'ensemble de ces évolutions et leurs modalités, notamment tarifaires, sont précisées dans le document ci-contre.

Souhaitant dès à présent vous en informer et restant naturellement à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Les équipes de LEVAPARC



www.levaparc.fr

MISE À JOUR DU POINT VERT

Le Point Vert est accordé à tous les résidents levalloisiens qui en font la demande sur présentation de justificatifs, dans la limite de 2 Points Verts par foyer, valables 2 ans.

Les tarifs du Point Vert sont les suivants :

| | | |
|------|-----------|-----------------------------|
| 3 € | / jour | (10h glissantes) |
| 15 € | / semaine | (5 jours ouvrés glissants) |
| 50 € | / mois | (23 jours ouvrés glissants) |

Le Point Vert permet par ailleurs de bénéficier du stationnement gratuit les samedis, les dimanches, les jours fériés ainsi que tout le mois d'août. Le Point Vert permet également de stationner gratuitement en voirie pour les résidents tout au long de l'année dès lors que leur véhicule automobile est 100% électrique. Le Point Vert n'est pas accessible aux professionnels des entreprises, commerces, associations ou institutions situés à Levallois.

CRÉATION DU POINT VERT PRO

Le Point Vert Pro est accordé à tous les professionnels des entreprises, commerces, associations ou institutions situés à Levallois ainsi qu'à ceux remplissant une mission de service public pour le compte de la Ville de Levallois, sur demande et présentation de justificatifs.

Le Point Vert Pro est valable pour une durée de 2 ans.

Les tarifs du Point Vert Pro sont les suivants :

| | | |
|------|-----------|-----------------------------|
| 5 € | / jour | (10h glissantes) |
| 25 € | / semaine | (5 jours ouvrés glissants) |
| 65 € | / mois | (23 jours ouvrés glissants) |

Le Point Vert Pro permet par ailleurs de bénéficier du stationnement gratuit les samedis, les dimanches, les jours fériés ainsi que tout le mois d'août.

MISE À JOUR DU POINT OPALE

Le Point Opale est accordé à tous les professionnels des entreprises, commerces, associations ou institutions non situés à Levallois et effectuant une mission temporaire dans la commune, sur demande et présentation de justificatifs.

Le Point Opale est valable le temps de ladite mission.

Les tarifs du Point Opale sont les suivants :

| | | |
|------|-----------|-----------------------------|
| 10 € | / jour | (10h glissantes) |
| 50 € | / semaine | (5 jours ouvrés glissants) |
| 80 € | / mois | (23 jours ouvrés glissants) |

Le Point Opale permet par ailleurs de bénéficier du stationnement gratuit les samedis, les dimanches, les jours fériés ainsi que tout le mois d'août.